

Le ministre Georges Alé exige rigueur dans les travaux et respect des délais



VISION BENIN 2060

P.10

Adjashé News

Prix 300 F CFA

Parution N°0439 du Vendredi 07 août 2026

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0164045158/0164045150 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

PREMIÈRE MANDATURE DU SÉNAT DU BÉNIN

PP.2-3

Patrice Talon élu président. Louis Vlavanou vice président, Allassane Séidou rapporteur
(Les impressions du président élu et de quelques sénateurs)



Le Conseil National de l'Éducation mise sur les filières scientifiques et professionnelles



NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P.5

Le président Djogbénou satisfait de l'avancement des travaux

*(Le chantier affiche six points de progression en quatre mois)
(La livraison prévue mi-2027)*



ADJARRA - ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS

P.8

Le maire Germain Sourou WANVOEGBE partage son parcours avec les jeunes et remercie l'AnPE pour l'accompagnement



DIPLOMATIE

Le Canada ouvre sa première ambassade au Bénin

P.11

PORTO Break
2^e ÉDITION
PIQUE-NIQUE, DIVERTISSEMENT ET RÉSEAUTAGE

DATE SAMEDI 8 AOÛT 2026	LIEU JARDIN DES PLANTES ET DE LA NATURE (JPN) PORTO-NOVO	DRESS CODE BLANC POUR LES HOMMES ET ROSE POUR LES FEMMES	PASS D'ENTRÉE 5000F 0146313137 0168262671
---	--	--	---

PREMIÈRE MANDATURE DU SÉNAT DU BÉNIN

Patrice Talon élu président, Louis Vlavonou vice président, Alassane Séidou rapporteur

Le Sénat béninois tient désormais son premier bureau. Réunis en séance élective ce jeudi 6 août 2026 au siège de l'Assemblée nationale à Porto-Novo, les 25 sénateurs ont procédé à la désignation des membres de l'organe dirigeant de la nouvelle institution. À l'issue du scrutin secret conduit par le bureau d'âge, Patrice Athanase Guillaume Talon a été porté à la présidence du Sénat avec 24 voix sur 25 votants.

La séance a été présidée par la doyenne d'âge en second du Sénat, Elisabeth Kayissan Pognon, assistée des assesseurs Adidjatou Mathys et Charles Toko. Après la lecture des dispositions constitutionnelles et réglementaires relatives à l'élection du bureau, les candidatures ont été officiellement enregistrées pour les différents postes. Patrice Talon a été l'unique candidat au poste de président, tandis que Louis Gbèhounou Vlavonou, Alassane Séidou et Adidjatou Mathys ont respectivement été proposés aux fonctions de vice-président, rapporteur et



rapporteure suppléante.

Le dépouillement a consacré une large adhésion autour des candidats retenus. Louis Vlavonou a obtenu 22 voix contre deux votes défavorables et un bulletin blanc. Alassane Séidou et Adidjatou Mathys ont chacun recueilli 24 voix, avec un bulletin blanc. Au regard de ces résultats, le bureau d'âge a proclamé élus Patrice Talon président du Sénat, Louis Vlavonou vice-président, Alassane Séidou rapporteur et Adidjatou Mathys rapporteure

suppléante.

Prenant la parole après son élection, le nouveau président du Sénat a exprimé sa reconnaissance à ses collègues pour la confiance accordée. Patrice Talon a salué « la convivialité et l'esprit de consensus » ayant marqué les premiers travaux de l'institution, estimant que cette dynamique constitue une base solide pour conduire la mission du Sénat dans « l'intérêt supérieur exclusif » du Bénin.

Pour sa première mandature, le Sénat entend ainsi s'installer dans un esprit de dialogue, de responsabilité et de stabilité institutionnelle. Patrice Talon a assuré de sa disponibilité à œuvrer au bon fonctionnement de cette nouvelle institution, appelant ses collègues à construire ensemble un cadre fondé sur l'unité nationale, la paix et la démocratie. La séance élective, ouverte à 13 heures, a été officiellement clôturée à 16 heures avec la signature du procès-verbal par les membres du bureau d'âge.

LIRE LE PROCÈS VERBAL AYANT SANCTIONNÉ LES TRAVAUX

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN SÉNAT PROCÈS-VERBAL DU DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION DU BUREAU DU SÉNAT L'an deux mille vingt-six et le six août, le Sénat a tenu sa séance élective au siège de l'Assemblée nationale à Porto-Novo. Tous les sénateurs étaient présents, à l'exception des sénateurs excusés, messieurs Dieudonné Nicéphore SOGLO et Adrien HOUNGBEDJI qui ont donné procuration, respectivement aux sénateurs Théodore HOLO et Louis Gbèhounou VLAVONOU. La séance a été dirigée par le Bureau d'âge constitué de la Doyenne d'âge en second du Sénat, madame Elisabeth Kayissan POGNON, présidente, et de madame Adidjatou MATHYS et monsieur Charles TOKO, assesseurs.	L'ordre du jour de la réunion se présente comme suit : 1- Élection du Bureau du Sénat ; 2- Divers. L'examen du point relatif à l'élection du Bureau du Sénat s'est déroulé comme suit : 1- Lecture des dispositions du règlement intérieur du Sénat relatives à l'élection du Bureau du Sénat La présidente de séance a fait donner lecture des dispositions pertinentes de la Constitution et du règlement intérieur du Sénat concernant l'élection du Bureau du Sénat. 2- Déclarations de candidatures Les candidatures déposées pour chaque poste se présentent comme suit : Poste de Président : monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON ;	Poste de vice-Président : 00 monsieur Louis Gbèhounou VLAVONOU ; Poste de Rapporteur : monsieur Alassane SÉIDOU ; Poste de Rapporteur suppléant : madame Adidjatou MATHYS. 3- Votes Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement intérieur, les votes pour l'élection à chaque poste se sont déroulés au scrutin secret. 4- Dépouillement et résultats des votes Les dépouillements effectués après les votes présentent les résultats ci-après pour chaque poste: Nombre de votants: 25 poste de Président: monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON;nombre de voix obtenues: 24 bulletin blanc: 01vote contre:	Alassane SÉIDOU. Le Bureau d'âge a par ailleurs proclamé élue Rapporteur suppléant, madame Adidjatou MATHYS. Aussitôt l'élection terminée, la présidente de séance, conformément aux dispositions de l'article 102 du règlement intérieur, a invité le Bureau élu à prendre fonction et a dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. L'élection, démarrée à 13 heures, a été clôturée à 16 heures. Ont signé, les membres du Bureau d'âge du Sénat: Présidente du Bureau d'âge Madame Elisabeth Kayissan POGNON Assesseurs Monsieur Charles TOKO Madame Adidjatou MATHYS postede vice-Président: monsieur Louis Gbèhounou VLAVONOU;nombre de voix obtenues: 22 bulletin blanc: 01vote contre: 02 postede Rapporteur: monsieur Alassane SÉIDOU ;O nombre de voix obtenues: 24bulletin blanc: 01vote contre: 00 postede Rapporteur suppléant: madame Adidjatou MATHYSnombre de voix obtenues: 24bulletin blanc: 01vote contre: 00. Au regard des résultats des différents votes, le Bureau d'âge a proclamé les membres élus du Bureau du Sénat comme suit: Président du Sénat: Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON; Vice-Président du Sénat: Monsieur Louis Gbèhounou VLAVONOU; Rapporteur: Monsieur
--	---	--	--

► Les premières impressions du Président élu du Sénat Patrice Talon

C'est avec une profonde émotion, une immense gratitude et un sens élevé des responsabilités que j'accueille mon élection en qualité de Vice-Président du Sénat de la République du Bénin, à l'occasion de ce tout premier mandat de cette institution historique, née de la volonté de consolider davantage notre démocratie et de renforcer l'architecture institutionnelle de notre pays.



En cet instant solennel, je rends avant tout grâce à Dieu Tout-Puissant, dont la grâce accompagne chaque étape de mon engagement au service de la Nation. J'exprime également ma profonde reconnaissance à l'ensemble de mes collègues sénateurs pour la confiance qu'ils ont bien voulu placer en ma personne. Cette marque de considération constitue pour moi un immense honneur, mais surtout une responsabilité que j'assume avec humilité, loyauté, disponibilité et un engagement sans réserve au service de la République.

Je mesure pleinement la portée

historique de cette élection. Elle ouvre une nouvelle page de notre vie institutionnelle et nous confie une mission exigeante : faire du Sénat une institution crédible, respectée, proche des citoyens et résolument tournée vers l'intérêt général. C'est un défi que nous devons relever collectivement, dans un esprit d'écoute, de dialogue permanent, de responsabilité et de respect des valeurs républicaines.

J'adresse mes sincères et chaleureuses félicitations au Président du Sénat, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Bureau élus. Je leur souhaite plein succès dans l'accomplissement de

leurs hautes fonctions. Convaincu que la force d'une institution repose sur la qualité de la collaboration entre ses responsables, je réaffirme ma disponibilité à œuvrer, aux côtés de chacun, dans un climat de confiance, de solidarité et de cohésion, afin que le Sénat remplisse pleinement les missions que lui confie la Constitution.

Notre responsabilité est grande. Les attentes de nos concitoyens sont légitimes. Elles nous invitent à faire preuve de rigueur, d'intégrité, de sagesse et d'efficacité dans chacune de nos décisions. Nous devons bâtir une institution exemplaire, capable d'enrichir le débat démocratique, de contribuer à l'amélioration de la gouvernance publique et d'accompagner les grandes réformes indispensables au développement économique, social et culturel de notre pays.

Je forme le vœu que ce premier mandat soit placé sous le signe de l'unité nationale, du dialogue constructif, de la responsabilité collective et du sens élevé du devoir. Puisse chacune

de nos actions renforcer la confiance des citoyens envers leurs institutions, consolider l'État de droit et contribuer durablement au progrès, à la stabilité et au rayonnement de la République du Bénin.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont témoigné leur soutien et leurs encouragements. Leur confiance constitue une source de motivation supplémentaire pour servir notre Nation avec dignité, impartialité et détermination.

Que Dieu inspire chacun de nos pas, éclaire nos décisions et bénisse abondamment le Sénat de la République du Bénin, ses institutions, ses dirigeants et tout le peuple béninois.

Vive le Sénat de la République du Bénin !

Vive la République !

Vive le Bénin !

Et que Dieu bénisse notre chère Nation!

► Les impressions des sénateurs Robert Gbian et Adidjath Mathys

Sénateur Robert Gbian



« ... On s'est retrouvé avec un candidat pour la présidence, un candidat pour la voiture, et un candidat pour le rapporteur. Donc c'est ça qui s'est passé. Je peux vous dire que tout s'est passé bien. Il y a eu des désistements. Il y en a qui étaient candidats, et après qui ont retiré leur candidatures pour ne pas avoir à se tirer les pattes. Le vote a été quasiment par consensus (...) Il y a le président élu, Patrice Talon, qui est le président. Ensuite, il y a le président Louis Vlavonou, qui est élu vice-président. Bon ! Ils étaient

deux candidats avec l'ancien président Boni Yayi qui s'est retiré de la course. Au poste de rapporteur, il y a Alassane Seïdou, ancien Ministre de l'Intérieur, qui était le seul candidat (...) Le Sénat, comme vous le savez, c'est la chambre haute du Parlement. Elle est créée pour appuyer l'Assemblée nationale et le gouvernement. Donc les lois votées à l'Assemblée nationale peuvent être revues au Sénat et demandées pour une seconde lecture. Le Sénat va travailler dans un sens qui amène l'Assemblée nationale à faire un travail de plus de qualité. Le Sénat peut aussi demander au gouvernement de renvoyer une loi pour une seconde lecture. Contrairement à ce que les gens pensent, le Sénat n'est venue pour emmerder. Non ! Au contraire, le Sénat est là pour travailler au profit du gouvernement et au profit du Parlement dans l'intérêt supérieur de la Nation »

Sénatrice Adidjatou Mathys

Comme vous le savez, le Sénat a été créé comme une deuxième chambre

parlementaire, appelée la



Haute Chambre. Et il y a quelques jours, nous avons adopté le règlement intérieur, du Sénat. Comme vous le savez, les textes ont prévu, la Constitution a prévu qu'il y ait un minimum de 25 membres au sein du Sénat.

Et normalement, le Sénat devrait être composé des anciens présidents de la République, des anciens présidents de l'Assemblée nationale, des anciens présidents de la Cour constitutionnelle. Lorsque nous mettons les différents effectifs de ces responsables, nous ne

sommes qu'à 11 membres. Et la Constitution a prévu que, dans ces conditions, le président de la République et le président de l'Assemblée nationale puissent désigner un complément de droits des personnes, un complément effectif pour qu'on ait les 25.

Donc, en dehors des membres de droits que sont les présidents dont j'ai parlé tantôt, il y a les membres désignés. Ces membres sont désignés par le président de la République et par le président de l'Assemblée nationale, à parité en principe. Aussi, quand c'est un nombre impair, c'est le président de la République qui désigne le nombre complémentaire.

Après cela, nous avons donc décidé, après l'adoption du règlement intérieur, nous avons décidé de mettre le bureau en place. Et comme membre du bureau, prévu par les textes, il y a un président, un vice-président et un rapporteur. Et en dehors du bureau, il y a un rapporteur suppléant qui doit également être désigné.

Aujourd'hui, nous avons procédé à l'élection des

membres du bureau. Nous avons comme président le président Patrice TALON, le président du Sénat, le vice-président, l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Louis VLAVONOU et le rapporteur, l'ancien ministre de l'Intérieur, le sénateur Alassane Seïdou. Étant donné que le Sénat ne peut pas siéger sans rapporteur, étant donné que le rapporteur est empêché, il a été prévu qu'il y ait un poste de rapporteur suppléant qui soit créé, donc qui travaille lorsque le rapporteur lui-même est empêché.

Et donc c'est moi qui ai été désignée, j'ai été élue rapporteuse suppléante du Sénat. Donc voilà dans les grandes lignes.

Au début ça n'a pas été le cas, mais avant qu'on ne passe au vote, ça a été des candidatures uniques.

Je dirais une fierté, mais c'est aussi une grande responsabilité.

AÉROPORT BERNARDIN GANTIN DE COTONOU

Le ministre Georges Alé exige rigueur dans les travaux et respect des délais

Le chantier de modernisation de l'Aéroport international Bernardin Gantin de Cotonou entre dans sa dernière ligne droite. Ce lundi 3 août 2026, le ministre du Cadre de vie et des Transports, Georges Alé, a effectué une visite d'évaluation pour vérifier l'état d'avancement des travaux et donner de nouvelles orientations aux entreprises impliquées. Accompagné des responsables de la Société des aéroports du Bénin, du maître d'œuvre et des sociétés en charge du projet, le ministre a inspecté l'ensemble des zones en réhabilitation, avec pour objectif de faire le point sur le respect des délais et la conformité aux standards internationaux.



Un bilan encourageant, mais une vigilance maintenue

Le constat dressé par le ministre est globalement positif, le taux d'exécution du projet étant jugé satisfaisant. Georges Alé n'entend toutefois relâcher aucun effort. Il a demandé l'accélération des activités critiques ainsi que le renforcement des équipes sur le terrain afin de garantir le respect des délais. Il a par ailleurs relevé certaines malfaçons dont la correction rapide a été exigée, avec une attention particulière portée à la qualité des finitions.

Quatre chantiers passés en revue

Pavillon présidentiel : la relance engagée Ce chantier, ralenti par des contraintes administratives, devrait redémarrer rapidement grâce à l'accord donné par le ministre pour l'envoi d'une lettre de confort à l'entreprise concernée.

Zone fret : vers une modernisation complète Jugées obsolètes, les installations actuelles de Servair Bénin seront transférées vers une nouvelle zone industrielle, avec l'ambition d'offrir des équipements modernes et une logistique plus fluide.

Salle d'embarquement et salon VIP : l'exigence de qualité La salle d'embarquement, désormais agrandie, a vu ses systèmes techniques renforcés. Le ministre a insisté sur la qualité du faux plafond et des finitions. Le salon VIP, en phase de finition avec des commandes déjà passées, fera l'objet d'une réunion de coordination entre les corps d'état afin d'arrêter le planning définitif.

Zone arrivée et parvis : une mise en service progressive Partiellement opérationnelle, la zone arrivée permet déjà d'améliorer le traitement des passagers et des bagages. Le

hall d'arrivée et le duty free sont attendus d'ici la fin de l'année, tandis que le parvis côté ville sera entièrement repris. Le ministre a appelé à une vigilance accrue sur les délais de livraison des matériaux.

À l'issue de sa visite, Georges Alé a salué la mobilisation des différents acteurs, rappelant que la modernisation de l'aéroport demeure un projet stratégique pour le développement du transport aérien et le renforcement de la compétitivité de la plateforme aéroportuaire béninoise dans la sous-région.

ALBUM PHOTO



NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le président Djogbénou satisfait de l'avancement des travaux

(Le chantier affiche six points de progression en quatre mois)
(La livraison prévue mi-2027)

Le président de l'Assemblée nationale du Bénin, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, s'est rendu ce mercredi 5 août 2026 en matinée sur le chantier du futur siège de l'institution, en compagnie de membres de son bureau et de plusieurs collaborateurs.

Cette visite avait pour but de dresser un état des lieux de l'exécution des travaux arrêté au 30 juin 2026. D'après les précisions apportées par Achille Houssou, Administrateur Directeur général de la Société immobilière et d'aménagement urbain (SIImAU), maître d'ouvrage délégué du projet, le taux d'avancement du chantier a progressé de six points par rapport à la précédente inspection réalisée en mars 2026. De l'hémicycle aux bureaux parlementaires, en passant par les espaces réservés à la conférence des présidents, le chef du Parlement a pu apprécier lui-même le soin apporté à la réalisation des différents ouvrages.

Tout au long de la visite, les techniciens présents ont apporté des réponses aux interrogations soulevées par l'autorité parlementaire, portant notamment sur : l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite ; la mise en place d'un espace dédié au



public ainsi qu'aux professionnels des médias, à l'image de ce qui se pratique dans les grandes démocraties ; l'entretien futur des installations, conforme aux standards internationaux.

« Une œuvre pour les générations futures »

Rassuré par les explications du

maître d'ouvrage délégué et du cabinet d'architectes en charge du projet, le président Djogbénou a fait part de sa satisfaction. Il a tenu à souligner que la rapidité ne devait pas primer sur la qualité, insistant sur le fait que cet ouvrage, destiné aux générations à venir, se devait d'être exemplaire, avec des finitions soignées et des matériaux durables. Il a par ailleurs exhorté

les équipes à poursuivre leurs efforts, rappelant que ce futur édifice constituera une fierté pour Porto-Novo et pour l'ensemble du Bénin. Le maître d'ouvrage délégué, Achille Houssou, a confirmé que ce bâtiment appelé à transformer le visage de la capitale sera livré d'ici la fin du premier semestre 2027.

ALBUM PHOTO



DEFENSE ET SECURITÉ

Le Bénin et le Nigéria intensifient leur coordination sécuritaire

Le partenariat stratégique entre le Bénin et le Nigéria en matière de défense et de sécurité entre dans une nouvelle dynamique. Ce mardi 4 août 2026, le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale, Monsieur Gildas AGONKAN, a accueilli à Cotonou une importante délégation nigériane conduite par le Ministre de la Défense, le Général Christopher GWABIN MUSA. Cette visite de travail s'inscrit dans la dynamique de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays en matière de sécurité et de défense.



qu'ensemble, avec les autres pays de la sous-région, nous puissions venir à bout de ce fléau qui freine le développement de nos nations », a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité d'une action concertée pour priver les groupes terroristes de toute marge de manœuvre.

Cette visite de travail témoigne de la qualité des relations de coopération entre le Bénin et le Nigeria ainsi que de l'engagement constant du Gouvernement béninois à renforcer les dispositifs de sécurité, dans une approche fondée sur la coopération régionale, la solidarité entre États et la préservation de la paix au bénéfice des populations.

À leur arrivée, les membres de la délégation nigériane se sont d'abord rendus à la caserne militaire de Togbin, où ils ont échangé avec les troupes nigérianes déployées au Bénin dans le cadre de la célébration du 66^e anniversaire de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale et internationale. Ils ont ensuite pris part à une séance de travail avec le Ministre délégué chargé de la Défense Nationale au siège du Ministère à Cotonou.

Renforcer la coopération face aux défis sécuritaires

Au terme de la rencontre, le Ministre nigérien de la Défense, le Général Christopher GWABIN MUSA, a souligné les défis sécuritaires communs auxquels sont confrontés le Bénin et le Nigéria. « Nous sommes ici pour identifier les mécanismes les plus appropriés à mettre en œuvre afin de renforcer la lutte contre le terrorisme », a-t-il déclaré. Il a rappelé que la lutte contre ce phénomène

exige une synergie d'actions entre les États de la sous-région, notamment le Bénin, le Nigéria, le Niger, le Burkina-Faso et le Mali. Il a également appelé les populations des deux pays à faire preuve de vigilance et à renforcer leur collaboration avec les forces de défense et de sécurité.

Prenant la parole à son tour, le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale,

Monsieur Gildas AGONKAN, a salué une visite qui traduit la volonté commune des deux États de consolider leur partenariat stratégique. Selon lui, cette coopération permettra de « fusionner les talents, les capacités et les efforts » afin de relever efficacement les défis sécuritaires. « Nos stratégies doivent être mutualisées pour

ALBUM PHOTOS



Adjashè News

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0164045150/0140058230 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

Journal d'information, d'analyse et de publicité
Aut N° 814/MISD/DC/SCC
DU 11 octobre 2005

DEPOT LEGAL N° 10413 DU 11/06/2018
ISSN 1840-9067

Direction Générale

Directeur de Publication
Max Gaspard ADJAMOSSI
0197083087 / 0164045158

Rédacteur en Chef

Achille OUSSOU
0197172283 / 0160300025

Secrétaire de Rédaction

Alexis DEGILA
0197572538 / 0195303029

Rédaction

Marius COCOU
Max ISHOLA
Alexis COPINA

Direction Commercial

Nicaise Cocou A
0197092692

Montage

Ya Faïçal ADEOTI
0141122354

IMPRIMERIE

COGEDIS PRESSE
RC°479/80 A quartier Avakpa Tokpa
Porto-Novo. Tel : 0160893389

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Bénin dévoile sa feuille de route 2026-2035 pour une économie plus résiliente

Le Novotel Cotonou Orisha a accueilli, le mardi 4 août 2026, une importante rencontre consacrée à la troisième Contribution déterminée au niveau national du Bénin, communément appelée CDN 3.0. Cette rencontre a mobilisé plusieurs autorités, partenaires techniques et financiers, représentants du système des Nations Unies et acteurs engagés dans la lutte contre les changements climatiques et la transformation durable de l'économie béninoise.

Parmi les personnalités présentes figuraient notamment Monsieur Georges ALE, Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement durable, ainsi que Madame Aminatou SAR, Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Bénin. La rencontre a également enregistré la présence de Monsieur Félix KRESS, Attaché de coopération à l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Bénin, représentant ainsi l'Ambassadeur.

Au cœur des échanges, une conviction forte : la CDN 3.0 n'est pas un simple document de conformité. Elle se veut un levier central de l'avenir économique du Bénin. À travers cette nouvelle feuille de route climatique, le pays entend intégrer davantage les enjeux liés au



changement climatique dans ses politiques de développement, ses investissements et ses choix économiques. Pour concrétiser cette ambition, le Bénin prévoit la mobilisation de 14,5 milliards de dollars. Cet effort financier doit contribuer à sécuriser le système socio-économique national face aux chocs futurs, tout en favorisant un développement territorial harmonieux et prospère pour les générations à venir.

La CDN 3.0, qui couvre la période 2026-2035, porte sur plusieurs secteurs stratégiques. L'agriculture, l'énergie, les ressources en eau, la foresterie, la santé, les infrastructures, le tourisme et le littoral sont notamment concernés par les actions d'adaptation et de

résilience. Le document officiel prévoit ainsi plusieurs projets destinés à réduire la vulnérabilité des territoires et à renforcer leur capacité à faire face aux effets du changement climatique.

Pour les autorités béninoises, l'enjeu est donc double : répondre aux défis environnementaux tout en créant les conditions d'une croissance économique durable. Les investissements liés à la CDN 3.0 doivent notamment permettre de protéger les infrastructures, sécuriser les activités économiques, renforcer la résilience des populations et favoriser l'émergence de nouvelles opportunités liées à la transition écologique.

La présence de Madame Aminatou

SAR et de la coopération allemande traduit également l'importance du partenariat international dans la mise en œuvre de cette ambition. Les partenaires techniques et financiers sont appelés à accompagner le Bénin dans la mobilisation des ressources, le renforcement des capacités et la réalisation de projets à fort impact.

Le Gouvernement béninois considère désormais la mise en œuvre de la CDN 3.0 comme une grande priorité. Il s'agit de passer des engagements climatiques aux investissements concrets, avec une attention particulière portée aux territoires et aux populations les plus exposés.

Outre la question climatique, la CDN 3.0 apparaît ainsi comme un véritable outil de planification économique et territoriale. Avec les 14,5 milliards de dollars annoncés, le Bénin entend investir dans sa résilience, protéger son économie contre les chocs futurs et préparer les conditions d'un développement durable, inclusif et prospère.

Cette rencontre aura ainsi permis de réaffirmer une ambition claire : faire de l'action climatique non pas une contrainte, mais un moteur de transformation et de prospérité pour le Bénin.

AVRANKOU

Joseph Djogbénou, parrain du Festival Masè Gohùn 2026

Avrankou s'apprête à vivre, du vendredi 7 au mardi 11 août 2026, l'un des temps forts culturels de l'année avec la tenue du Festival Masè Gohùn. Organisée à la Maison des Jeunes de la commune par l'Association Les Paroles de Yédénou Adjahoui (Assoc-PYA), cette manifestation vise à mettre en valeur l'authenticité du rythme traditionnel Masè Gohùn, patrimoine légué par l'artiste défunt, le patriarche Yédénou Adjahoui. Cette édition se déroule sous le haut parrainage du président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, qui a répondu favorablement à la sollicitation des organisateurs. Un engagement qui traduit son attachement à la préservation du patrimoine culturel béninois et son soutien aux initiatives œuvrant à la mémoire des grandes figures de la musique traditionnelle nationale.

Un rendez-vous de transmission intergénérationnelle

Très attendu par les populations d'Avrankou,

les acteurs culturels et les mélomanes, le festival dépasse le simple cadre du spectacle. Il se veut un espace de transmission des valeurs culturelles et de valorisation des talents



inspirés par l'œuvre du patriarche Yédénou Adjahoui, figure marquante restée gravée dans la mémoire collective. Durant cinq jours, la commune vibrera au rythme du Masè Gohùn à travers diverses prestations artistiques et

moments d'échange, avec l'ambition de faire découvrir ce patrimoine musical aux jeunes générations et de lui donner une visibilité aux niveaux national et international.

Un appel à la mobilisation

À l'approche du lancement, les organisateurs convient les populations d'Avrankou et des localités environnantes, les cadres et ressortissants de la région, ainsi que les acteurs culturels à se mobiliser. Leur participation contribuera tant à la réussite de l'événement qu'à la sauvegarde d'un héritage cher à la commune et au Bénin tout entier. Le Festival Masè Gohùn 2026 se présente ainsi comme un moment de mémoire et de communion, destiné à perpétuer l'œuvre de Yédénou Adjahoui auprès des générations futures.

ADJARRA - ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS

Le maire Germain Sourou WANVOEGBE partage son parcours avec les jeunes et remercie l'AnPE pour l'accompagnement

La Mairie d'Adjarra et l'Agence Nationale pour l'Emploi (AnPE) ont offert une séance d'orientation aux nouveaux bacheliers. Au centre des jeunes et loisirs, le mardi 4 août 2026, les jeunes diplômés ont vécu une véritable rencontre d'inspiration, de partage d'expériences et de préparation à leur avenir académique et professionnel.

En ouvrant officiellement les travaux, le Maire d'Adjarra, M. Germain Sourou WANVOEGBE, a adressé ses chaleureuses félicitations aux nouveaux bacheliers, saluant une réussite qui honore leurs familles, leurs enseignants, la commune d'Adjarra et toute la Nation béninoise.

Dans son mot d'ouverture, l'autorité communale a rappelé que le baccalauréat ne constitue pas un aboutissement, mais le point de départ d'un parcours où chaque choix d'orientation peut influencer durablement une vie. Il a invité les jeunes à privilégier des filières adaptées à leurs aptitudes, aux réalités du marché de l'emploi et aux profondes mutations du monde professionnel.

Le Maire a réaffirmé que le développement durable d'une commune repose avant tout sur la qualité de son capital humain. Selon lui, si les infrastructures demeurent indispensables, la première richesse d'un territoire reste sa jeunesse. C'est pourquoi, a-t-il souligné, le Conseil communal d'Adjarra place la formation, l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'épanouissement des jeunes au cœur de ses priorités.

Inscrivant cette vision dans la dynamique nationale, Germain Sourou WANVOEGBE a salué



les réformes engagées par le Gouvernement du Président de la République, Romuald WADAGNI, en faveur de la valorisation du capital humain, du développement des compétences et de la promotion de l'emploi des jeunes.

Mais le moment le plus marquant de cette rencontre est intervenu après le discours officiel. Dans un exercice de masterclass très apprécié, le Maire a accepté de se livrer aux nouveaux bacheliers en partageant son parcours personnel, professionnel et politique.

Avec simplicité et authenticité, il est revenu sur les différentes étapes de sa vie, les obstacles rencontrés, les sacrifices consentis, les défis relevés ainsi que les succès obtenus au prix du travail, de la discipline, de la persévérance et de la foi en ses convictions. À travers ce témoignage, il a voulu démontrer aux jeunes qu'aucune réussite durable ne s'obtient sans effort, sans résilience et sans une vision claire de son avenir.

Profitant de cet échange direct, le Maire a prodigué de nombreux conseils aux nouveaux bacheliers. Il les a exhortés à cultiver l'excellence, à développer leurs

compétences, à rester humbles, à faire preuve d'intégrité, à éviter les raccourcis de la facilité et à considérer chaque difficulté comme une opportunité d'apprentissage. Il les a également invités à croire en leurs rêves, à nourrir de grandes ambitions et à demeurer profondément attachés aux valeurs de responsabilité, de patriotisme et de service à la communauté.

La seconde articulation de la rencontre a été consacrée à une communication technique animée par les responsables de l'Agence Nationale pour l'Emploi. Ceux-ci ont présenté aux nouveaux bacheliers les filières de formation les plus porteuses, les métiers d'avenir ainsi que les secteurs offrant les meilleures perspectives d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat, tout en les sensibilisant à l'importance d'une orientation réfléchie et en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché de l'emploi.

Très attentifs, les nouveaux bacheliers ont largement participé aux échanges. Ils ont posé de nombreuses questions aussi pertinentes que pratiques, aussi

bien au Maire qu'aux représentants de l'AnPE. Les préoccupations ont porté sur le choix des filières universitaires, les débouchés professionnels, les opportunités d'emploi, l'entrepreneuriat, les formations techniques et professionnelles ainsi que les perspectives d'accompagnement des jeunes.

Grâce à la qualité des réponses apportées par les différents intervenants, les participants sont repartis mieux informés, rassurés et davantage outillés pour effectuer des choix éclairés en vue de leur avenir.

À travers cette initiative, la Mairie d'Adjarra confirme une nouvelle fois sa volonté de faire de la jeunesse le principal moteur du développement local. Plus qu'une simple séance d'information, cette rencontre aura constitué une véritable école de motivation, de transmission d'expériences et de projection vers l'avenir, renforçant la conviction que les jeunes d'Adjarra disposent des talents nécessaires pour contribuer efficacement à l'édification d'une commune prospère et d'un Bénin toujours plus ambitieux.



COMMUNE DE KÉTOU

L'AnpE outille les élèves et étudiants pour une orientation professionnelle réussie

La commune de Kétou a accueilli, ce mardi 4 août 2026, la première étape de la quatrième édition de la Journée d'Orientation et d'Information de l'Élève et de l'Étudiant (JOIE), organisée par l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE). Placée sous le thème « Garantis ton emploi de demain par ton orientation aujourd'hui », cette rencontre a réuni élèves, étudiants, parents et experts autour d'un objectif majeur : aider les jeunes à mieux construire leur parcours de formation et leur projet professionnel en tenant compte de leurs aptitudes, de leurs ambitions et des réalités du marché de l'emploi.

Représentant de formation ne doit plus être le fruit du hasard ou de l'imitation. Il doit être guidé par une bonne connaissance de soi, de ses aptitudes, de ses ambitions, mais aussi des « Le choix d'une filière

Suite à la page 9...

...suite de la page 8

opportunités qu'offre le marché du travail », a-t-il déclaré.

Un panel d'experts pour aider les jeunes à mieux s'orienter

Temps fort de cette journée, un panel d'échanges a permis aux participants de bénéficier des conseils de spécialistes aux profils diversifiés. Animé par M. Eugène ALOSSOUKPO, spécialiste en communication du Projet d'inclusion des Jeunes (ProDIJ), le panel a réuni M. Urbain AMÉGBÉDJI, Directeur général de l'AnpE ; Mme Hortense ADJIBODE, experte en emploi, conseillère en emploi et cheffe de l'antenne départementale AnpE Atlantique 2; M. Ariel DJOMAKON, agronome de formation et responsable d'un cabinet spécialisé dans l'orientation professionnelle des jeunes ; ainsi que M. Alphonse NEKA, géographe de formation et directeur exécutif d'une ONG active dans le développement local.

Les échanges ont porté sur les critères à prendre en compte pour réussir son orientation, les métiers porteurs, les erreurs à éviter dans le choix d'une filière, les opportunités d'insertion professionnelle et la place de l'entrepreneuriat dans le parcours des jeunes.

Les panelistes ont notamment rappelé la différence entre l'orientation scolaire, qui s'appuie principalement sur les résultats obtenus aux examens pour accéder à certaines formations, et l'orientation professionnelle, qui vise à construire un projet de carrière en tenant compte des compétences, des aspirations personnelles et des besoins du marché de l'emploi.

Ils ont également invité les parents à jouer pleinement leur rôle d'accompagnateurs, sans



imposer à leurs enfants des choix de filières qui correspondent davantage à leurs propres rêves ou ambitions. Les jeunes ont été encouragés à ne pas orienter leur avenir uniquement en fonction des possibilités de bourses disponibles, mais à privilégier des formations qui correspondent à leurs aptitudes et qui offrent de véritables perspectives d'insertion.

Des échanges interactifs avec les participants

La rencontre a suscité un vif intérêt auprès de l'assistance. De nombreux parents, venus accompagner leurs enfants, ont pris part aux échanges aux côtés des élèves et étudiants. Les questions ont porté notamment sur les filières d'avenir, les compétences recherchées par les entreprises, les possibilités de reconversion, les choix de formation et les opportunités offertes par l'entrepreneuriat.

Pour Mme Hortense ADJIBODE, l'orientation professionnelle est une démarche qui nécessite réflexion et information. « L'une des erreurs que commettent de nombreux jeunes est de choisir une filière sans s'assurer qu'elle offre de réelles

perspectives d'insertion sur le marché du travail », a-t-elle souligné.

De son côté, M. Ariel DJOMAKON a insisté sur la nécessité pour chaque jeune de découvrir ses potentialités. Selon lui, « chacun de nous a un talent. Il suffit qu'on nous permette de le découvrir ». La connaissance de ses aptitudes, a-t-il expliqué, permet de reprendre confiance en soi, de mieux définir son projet et d'avancer plus sereinement.

Abordant la question de la réussite professionnelle, M. Alphonse NEKA a invité les jeunes à développer la persévérance et la capacité d'adaptation. Il leur a rappelé que la vie professionnelle n'est pas toujours un parcours sans difficultés et qu'il est nécessaire de continuer à apprendre au-delà de sa formation initiale. Il les a encouragés à devenir des autodidactes, car une formation de base ne condamne aucun jeune au chômage ; elle constitue plutôt un socle sur lequel il doit s'appuyer pour construire sa réussite.

Développer l'esprit entrepreneurial pour créer des opportunités

Prenant part aux échanges,



le Directeur général de l'AnpE, M. Urbain AMÉGBÉDJI, a rappelé qu'un choix professionnel réfléchi doit reposer sur plusieurs éléments essentiels : la passion, les talents, les aptitudes personnelles, mais aussi une bonne connaissance des besoins du marché de l'emploi.

Il a également insisté sur l'importance pour les jeunes de développer une culture entrepreneuriale. « Quel que soit votre diplôme, il est important d'apprendre les bases de l'entrepreneuriat. Entreprendre, ce n'est pas seulement avoir une idée ; c'est surtout savoir identifier les besoins des populations et proposer des solutions adaptées pour y répondre », a-t-il conseillé.

Le Directeur général de l'AnpE a par ailleurs rappelé que les difficultés d'insertion ne doivent pas conduire au découragement. La reconversion professionnelle demeure une possibilité pour valoriser son parcours académique et acquérir de nouvelles compétences adaptées aux évolutions du marché.

Au terme de la journée, les participants ont exprimé

leur satisfaction. « Cette journée m'a été très utile. Elle m'a permis de mieux comprendre les besoins du marché de l'emploi et de savoir quels critères prendre en compte si je dois choisir une autre filière ou me lancer dans l'entrepreneuriat », a confié Nadège BANKOLE, étudiante participante. Un sentiment également partagé par les parents qui se disent désormais mieux outillés pour accompagner leurs enfants dans leur orientation.

À travers l'organisation de la Journée d'Orientation de l'Elève et de l'Étudiant, le Gouvernement du Bénin réaffirme son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Sous l'impulsion du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, l'AnpE poursuit ses actions d'information, d'orientation et d'accompagnement afin d'aider les jeunes à construire des parcours de formation cohérents et à mieux préparer leur avenir professionnel.

Après Kétou, la quatrième édition de la Journée d'Orientation et d'Information de l'Elève et de l'Étudiant (JOIE) se poursuivra le jeudi 6 août 2026 à Aplahoué

DÉVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE CITÉ DE OUÈDO À ABOMEY-CALAVI

Le Gouvernement construit 60 nouvelles salles de classe au CEG La Verdre

Le Gouvernement poursuit sa politique de modernisation des infrastructures éducatives. À Ouèdo, dans la commune d'Abomey-Calavi, le CEG La Verdre se transforme pour offrir, dès la rentrée scolaire 2026-2027, un cadre d'apprentissage moderne et adapté à l'accroissement des effectifs scolaires.

En visite sur le chantier, le Ministre de l'enseignements secondaires, Monsieur Clément Adéyèmi KOUCHADE, est allé s'assurer de la bonne évolution des travaux. Accompagné de cadres et de techniciens de son département ministériel, il a constaté l'état d'avancement de ce projet d'envergure décidé par le Gouvernement afin d'accompagner le développement de la nouvelle cité de Ouèdo, marquée par l'installation progressive de nombreuses familles dans les logements sociaux.

Sur le terrain, le constat est rassurant. Sur les trois bâtiments



de type R+1 prévus dans le cadre du projet, deux sont entièrement achevés. À terme, le collège disposera de 60 nouvelles salles de classe, réparties en 05 modules de 12 salles, auxquels s'ajoutent des blocs sanitaires modernes répondant aux normes de confort et d'hygiène.

Le chef du projet, Monsieur Gabin KOUNDE, a rassuré le Ministre de la livraison complète des trois bâtiments avant la prochaine rentrée scolaire, afin de permettre

aux élèves de bénéficier de ces nouvelles infrastructures dès l'ouverture des classes.

Pour le Ministre KOUCHADE, cette réalisation traduit la volonté du Gouvernement d'anticiper les besoins éducatifs liés à l'urbanisation rapide de Ouèdo. Ces nouvelles salles de classe contribueront à désengorger les effectifs, à améliorer les conditions d'enseignement et à offrir aux apprenants comme aux enseignants un environnement

propice à la réussite.

Il importe de souligner que le CEG La Verdre de Ouèdo est l'établissement pilote de cet ambitieux projet qui témoigne de la détermination du Gouvernement de faire de l'école béninoise un espace moderne, inclusif et conforme aux ambitions de développement de notre pays. C'est un modèle qui sera reproduit dans plusieurs autres établissements au cours des prochains mois.

VISION BENIN 2060

Le Conseil National de l'Éducation mise sur les filières scientifiques et professionnelles

La capitale économique du Bénin accueille du 05 au 07 Août 2026, à l'hôtel Golden Tulip, la 3ème Assemblée consultative du Conseil National de l'Éducation (CNE), consacrée à la promotion des filières scientifiques et technologiques pour le développement du Bénin. La rencontre a réuni membres du CNE, membres du gouvernement, Universitaires, représentants des Institutions, partenaires techniques et financiers ainsi que des organisations de la société civile, dans une ambiance de réflexion stratégique sur l'avenir du système éducatif béninois.

Dans son allocution, le Secrétaire Exécutif du CNE, Monsieur Clément CHABI, a salué la forte mobilisation autour d'une instance qu'il a présentée comme un espace de dialogue national, où les expériences et les savoirs se rencontrent pour éclairer les choix



publics. Il a insisté sur une conviction devenue centrale : "aucun pays ne peut durablement viser le progrès, la prospérité et la souveraineté technologique sans investir dans la jeunesse, la recherche et la qualité du capital humain". Pour lui, le thème retenu s'impose avec évidence à l'heure de la connaissance, de l'innovation et de la compétition des

intelligences.

Le président du Conseil National de l'Éducation, Monsieur Noël Ahonangnon GBAGUIDI, a rappelé le rôle juridique et stratégique de l'institution, chargée de définir les grandes orientations éducatives, de coordonner le système et d'assurer le suivi des décisions publiques en matière d'éducation. Il a expliqué que l'assemblée



consultative composée de 69 membres issus des secteurs public et privé a pour mission d'examiner les rapports d'activités et les comptes du CNE, et de formuler des recommandations visant à améliorer le système éducatif national.

Le Président du CNE a précisé que la session de trois jours devra également permettre d'évaluer la mise en œuvre

des recommandations antérieures, de renforcer la qualité des enseignements et de recentrer le débat autour de la vision « Bénin 2060 », affirmant que les filières scientifiques, technologiques et professionnelles constituent des leviers essentiels pour l'industrialisation, l'innovation et la transformation numérique.

DIPLOMATIE

Le Canada ouvre officiellement sa première ambassade résidente au Bénin

(Nouvelle étape historique dans les relations bilatérales)

Soixante-quatre ans après l'établissement de ses relations diplomatiques avec le Bénin, le Canada ouvre sa première Ambassade à Cotonou. La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée le mercredi 05 août 2026 par la Ministre canadienne des Affaires étrangères, Madame Anita ANAND, en visite de travail au Bénin, et en présence de son homologue béninoise, Madame Corinne AMORI BRUNET, des membres du Corps diplomatique et du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette, Monsieur Hugues Oscar LOKOSSOU.

Cette ouverture constitue une avancée historique qui traduit la solidité des liens d'amitié entre les deux pays ainsi que leur volonté commune d'inscrire leur coopération dans une dynamique encore plus ambitieuse. L'installation d'une ambassade de plein exercice à Cotonou permettra de renforcer le dialogue politique, d'assurer un suivi plus direct des engagements bilatéraux et de consolider la



coopération dans des domaines stratégiques

« Le Canada est déterminé à travailler avec le Bénin et aujourd'hui nous donnons un nouvel élan à cette relation », a affirmé la Ministre Canadienne, l'Honorable Anita ANAND. Son homologue béninoise, Madame Corinne AMORI BRUNET, a pour sa part, indiqué que l'ouverture de l'ambassade concrétise un rapprochement et une intensification des relations entre le Bénin et le Canada. « Notre coopération s'enrichit. Elle se diversifie. Elle investit davantage dans l'économie, dans l'innovation, dans la sécurité,

dans le développement humain. Des valeurs qui sont chères au Bénin et au Canada », a souligné, la cheffe de la diplomatie béninoise.

Plus tôt, dans la matinée du même mercredi, la cheffe de la diplomatie canadienne, Madame Anita ANAND et son homologue béninoise, Madame Corinne AMORI BRUNET, ont procédé à la signature d'un Mémorandum d'entente sur les consultations politiques et diplomatiques. Le document établit un cadre permanent de concertation destiné à approfondir le dialogue politique, assurer un suivi régulier des engagements bilatéraux et renforcer la coordination sur les

grandes questions régionales et internationales.

Une séance de travail élargie, a aussi réuni le Ministre du Tourisme et du Commerce extérieur, chargé de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement privé, Monsieur Olushegun ADJADI BAKARI, le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale, Monsieur Gildas AGONKAN, et Monsieur Hugues Oscar LOKOSSOU, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette.



rites et coutumes chez les Houffons

Comprendre le sens profond de la transmission

Cette parution ouvre le pilier 4 de la Semaine Culturelle des Houffons, consacré aux rites, coutumes et valeurs spirituelles. Elle s'inscrit dans une série éditoriale patrimoniale de sept articles. Les trois premières livraisons, parues lundi, mardi et mercredi ont respectivement éclairé les panels 1, 2 et 3. Celle de ce jeudi aborde le panel 4 relatif à la dimension sacrée qui fonde la cohésion de la communauté.

Chez les Houffons, les rites ne relèvent pas du folklore. Ils constituent des codes de mémoire, de respect, de lien familial, de spiritualité et de transmission. Naissance, décès, funérailles, Ayissoun Guiglo, Agômimin, libation d'ignames : chaque séquence ordonne la relation de l'individu à sa lignée, à la collectivité et aux anciens. Ces gestes rappellent que la vie personnelle s'inscrit dans une continuité qui la dépasse.

La Semaine Culturelle des Houffons prévoit de présenter plusieurs étapes majeures. La naissance marque l'entrée de l'enfant dans la famille, la lignée et la communauté. Le décès et les funérailles instituent, quant à eux, la relation entre les vivants et les ancêtres. Loin d'être une simple disparition, la mort appelle des paroles, des gestes et des responsabilités collectives qui réaffirment le pacte entre générations. Le Ayissoun Guiglo, rite majeur de retour sacré vers les ancêtres, occupe



une place singulière. Il révèle la profondeur de la mémoire familiale et la permanence du lien qui unit les disparus à la collectivité. L'Agômimin et les autres séquences rituelles traduisent cette même exigence : accompagner, honorer et transmettre. La libation

d'ignames, pour sa part, dit la protection, la continuité et la bénédiction.

Dans la tradition, l'igname porte une forte symbolique : se tenir debout, traverser une saison et demeurer sous la garde des ancêtres. Conscients des limites du dicible, les

organisateurs abordent chaque rite avec prudence. L'objectif est d'expliquer ce qui peut être transmis publiquement sans trahir ce qui relève du sacré ou du réservé. Comme le souligne le promoteur : « Nous voulons expliquer les rites avec dignité : assez pour transmettre, jamais pour banaliser le sacré. » En présentant ces rites, la Semaine Culturelle des Houffons ne cherche pas à faire du sacré un spectacle. Elle entend donner aux jeunes les clés de compréhension nécessaires pour respecter leur patrimoine, écouter les anciens et mesurer la profondeur de leur héritage.

Yousseuf AVOCEGAMOU

ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

Le Ministre Armand Kuyema NATTA mobilise les acteurs du Zou et des Collines autour de l'école de demain

Le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Monsieur Armand Kuyema NATTA, accompagné du Ministre Conseiller Monsieur Paulin GBENOU, poursuit sa tournée de prise de contact dans les départements. Le mardi 4 août 2026, c'était le tour du Zou et des Collines d'accueillir la délégation ministérielle. Saluée par les acteurs locaux, l'initiative visait à renforcer la coopération et à insuffler une nouvelle dynamique au système éducatif béninois.

La délégation ministérielle a été chaleureusement accueillie à Dassa-Zoumé par le Préfet Saliou ODOUBOU, puis à Abomey par le Préfet Laurent ZOMAÏ. Dans ces deux localités, les acteurs éducatifs, notamment les enseignants, les directeurs d'école, les chefs de circonscriptions scolaires, les Conseillers pédagogiques et partenaires sociaux, se sont



mobilisés en nombre pour des échanges francs et constructifs avec le 1er responsable du sous-secteur. Le Ministre Armand Kuyema NATTA a, pour la circonstance, exposé l'objectif fondamental de cette tournée : "renforcer les acquis et innover, en plaçant l'intelligence artificielle

au cœur de la transformation éducative". Une vision ambitieuse qui témoigne de la volonté du gouvernement béninois de moderniser les enseignements maternel et primaire.

Les discussions ont permis aux deux autorités d'échanger "à

Cœur ouvert" avec les acteurs de terrain. Ces derniers, visiblement satisfaits de cette démarche participative, ont exprimé leur "engagement indéfectible" et formulé des doléances pertinentes. Parmi celles-ci, le renforcement du dialogue social et la dotation en matériels informatiques et roulants ont été particulièrement soulignés. Des requêtes qui révèlent les besoins concrets du terrain pour une éducation de qualité et de quantité.

De son côté, Monsieur Paulin GBENOU a insisté sur "l'urgence de l'innovation par l'intelligence artificielle afin de moderniser leur travail". Un message clair qui invite les acteurs à embrasser le changement et à s'approprier les nouvelles technologies pour améliorer leurs pratiques pédagogiques.

ALBUM PHOTOS

